



No de résolution
ou annotation

22CE-012

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 4 février 2020 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer,	parent, président
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Valérie Latulippe	enseignante
Tara Moar	parent, représentant de la communauté
Catherine Olivier	enseignante
Alain Roy,	représentant du service de garde
Catherine Salois	enseignante
Mélissa St-Pierre	parent
Frédéric Tracey,	parent, vice-président
Lilianne Ward	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Nancy Duranleau, directrice de l'école

PUBLIC PRÉSENT

Karolane Boudreault-Tucci
Wilson Dias
France Diotte
Colette Ferland
Véronique Forget
Élise Larose
Kim MacDonald
Caroline Monette
Marie-Ève Morin
Mélanie Tremblay-Blackburn

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame France Bisson d'approuver la nomination de Lilianne Ward à titre de secrétaire d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame France Bisson d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au varia des points suivants : Dons spécial; fontaine d'eau; point sur dons reçus.

Adopté à l'unanimité

22CE1920-026

22CE1920-027



No de résolution
ou annotation

22CE1920-028

22CE-013

4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE

Il est proposé par Madame Caroline Lantôt-Benoit et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'adopter le procès-verbal du 3 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Martin Boyer souhaite la bienvenue à Tara Moar comme membre de la communauté. Il souligne aussi la semaine de la reconnaissance du personnel enseignant. Il mentionne que le travail des enseignants est important et qu'ils le font avec patience et persévérance. La direction ajoute que la semaine est pour tout le personnel de l'école et remercie les parents pour leur participation aux petites pensées pour souligner la semaine du personnel.

6. PAROLE AU PUBLIC

Les enseignantes se lèvent et débent la lecture d'une lettre adressée au conseil d'établissement concernant la pérennité du programme international. Résumé de cette lettre: La totalité des enseignants soutient que ce programme n'est pas optimal pour les enfants. Le contexte a changé depuis l'année dernière, il n'est maintenant plus possible de charger les frais du programme international aux parents. Les campagnes de financement servent pour le programme international et non pour les activités des enfants. Ce financement est à recommencer à chaque année. Au niveau pédagogique, les enseignantes ressentent un retard par rapport aux autres écoles. Les formations de perfectionnement ont été mises de côté pour faire place aux formations en lien avec le programme international. Pour les élèves de 6^e année, la charge de travail est augmentée à cause de l'exposition de fin d'année. Les élèves se sentent stressés et sont plus anxieux que jamais. Les enseignantes se sentent freinées dans leur pratique et indiquent que le programme de formation est négligé dû aux modules proposés par l'international qui n'est pas en concordance avec ce qui devrait être enseigné à chaque niveau. C'est préoccupant et inquiétant. C'est un cri du cœur pour la réussite des enfants.

35-35-02-008

Madame Kim MacDonald remet une copie de la lettre afin qu'elle soit conservée dans les documents du CÉ 2019-2020.

Monsieur Martin Boyer mentionne que les enfants doivent être la priorité. Il faut aviser la communauté des enjeux. Le financement demande beaucoup de travail. L'implication des parents n'est pas au rendez-vous. Il invite les membres du CÉ à réfléchir. Au bout de 10 ans, il faut revoir notre choix, sommes-nous à la bonne place?

Madame Caroline Lantôt-Benoit remercie les enseignantes et souligne le courage dont elles font preuve en partageant leurs préoccupations. Il est important que le CÉ soit au courant des positions de chacun.

La direction précise qu'elle appuiera la position que le CÉ prendra. Elle souhaite savoir où on s'en va.

7. MESURES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ

35-35-02-009

Chaque école doit avoir un plan d'évacuation et il est important de le réviser à chaque année. À l'école St-Édouard, les démarches à suivre pour la pratique d'incendie et le confinement barricadé ainsi que la liste des élèves sont insérés dans une enveloppe qui est placée dans chacun des locaux près de la porte afin d'être accessible facilement en cas d'urgence. Lors d'une situation d'urgence, la personne responsable du groupe doit se référer aux procédures indiquées dans cette enveloppe. Cette année, la pratique incendie a eu lieu le 2 octobre et une deuxième pratique devrait avoir lieu



No de résolution
ou annotation

22CE-014

avant la fin de l'année. Pour la pratique de confinement barricadé, la Sûreté du Québec nous contactera prochainement afin de fixer la date de pratique. Une lettre sera envoyée aux parents pour les informer.

Il est proposé Madame Caroline Lanctôt-Benoit et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver les mesures d'urgence et de sécurité.

22CE1920-029

Approuvé à l'unanimité

8. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Il faudrait déterminer le pourcentage des revenus des campagnes de financement qui sera utilisé pour le programme international et pour les activités. La sortie du 3^e cycle a été annulée à cause des nombreuses campagnes de financement déjà établies pour le financement du programme international. L'enseignante de 6^e année mentionne que la sortie de fin d'année des 6^e année est très importante pour clore le parcours primaire en beauté. Madame Lilianne Ward propose d'utiliser le fonds à destination spéciale pour financer la sortie de fin d'année du 3^e cycle.

Il est proposé d'attendre pour déterminer le pourcentage des campagnes de financement afin de s'assurer que le programme international ne soit pas déficitaire et ainsi, éviter que le budget école le soit aussi.

Il est précisé que, dès le début de la prochaine année scolaire, il faudra décider si les sorties doivent être chargées aux parents afin d'ajouter les coûts sur la facture scolaire.

Pour le souper spaghetti, il y aura moins de commandites car certains commerçants ne veulent pas donner pour le programme international. Il manque encore beaucoup d'enveloppes de retour de billets. Monsieur Martin Boyer est très positif, il mentionne que le souper spaghetti est un « happening ».

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame Catherine Olivier d'allouer un montant de plus ou moins 4 000\$ pour la sortie du 3^e cycle.

22CE1920-030

Approuvé à l'unanimité

9. DONS REÇUS – BILAN INTER

Plus de 30 000\$ ont été reçus en dons. Un don de 15 000\$ a été reçu de la Fondation Carke pour l'aménagement de la bibliothèque et un don de 4 000\$ a été reçu de la Fondation de la Famille Benoit.

35-35-02-010

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Frédéric Tracey de déposer le don de 15 000\$ dans un fond à destination spécial réservé pour l'aménagement de la bibliothèque. Ce montant pourra être utilisé pour l'achat de matériel, d'un tableau interactif, de mobilier, pour faire peindre ce local et pour du revêtement du plancher.

22CE1920-031

Adopté à l'unanimité

10. REDDITION DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Présentation d'un document concernant les dépenses encourues dans les différents postes budgétaires des mesures dédiées et protégées. Dans le poste budgétaire des technologies numériques, les enseignantes pourraient être libérées pour des formations en robotique. La première vague d'achat de livres est commandée mais pas encore livrée. Dans le poste budgétaire École inspirante, une dépense de 387\$ a été prise pour une activité de murale d'enfants qui se tiendra à travers tout le Canada. L'argent non



No de résolution
ou annotation

dépensée dans ces postes budgétaires sera retourné à la commission scolaire.

11. PLANIFICATIONS ; COSP ET ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

35-35-02-011

Le tableau de planification des contenus en orientation et professionnelle pour le 3^e cycle (COSP) est présenté et expliqué aux membres. Douze heures par année doivent être consacrées à ce sujet.

35-35-02-012

Le tableau de planification des apprentissages en éducation à la sexualité est présenté et expliqué aux membres. Des formations sont données par la commission scolaire. Les enseignantes doivent aborder des thèmes précis. Entre 5 et 15 heures par année doivent être consacrées à l'éducation à la sexualité.

22CE1920-032

Il est proposé par Madame Lilianne Ward et appuyé par Madame France Bisson d'approuver les planifications COSP et d'éducation à la sexualité.

Approuvé à l'unanimité

19h40 – Une prolongation de 15 minutes est proposée par Monsieur Martin Boyer.

12. ACTIVITÉS DE PISTAGE ISABELLE GRÉGOIRE

Activités de pistage pour les élèves de 5^e année avec Isabelle Grégoire. Un montant de 250\$ est demandé pour cette activité et sera pris dans le budget école inspirante.

22CE1920-033

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre d'approuver l'activité de pistage.

Approuvé à l'unanimité

13. OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE À LA RELÂCHE

Suite à la réception des réponses du sondage envoyé aux parents, le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche.

22CE1920-034

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Lilianne Ward d'approuver la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.

Approuvé à l'unanimité

14. PROGRAMME INTERNATIONAL À L'ÉCOLE ST-ÉDOUARD

Suite à la lecture de la lettre par les enseignantes au point Parole au public, il est proposé par un membre enseignant d'envoyer un sondage aux parents et de joindre la lettre et les enjeux à l'envoi. Elle propose aussi que le sondage soit rédigé par des gens de la haute direction de la commission scolaire. Le financement reste difficile. Si le programme international se poursuit, les campagnes de financement seront nombreuses et l'argent de ces campagnes servira à défrayer les coûts du programme et non des activités. Si l'école n'est plus internationale, il y aura moins de stress financier, moins de stress pour les élèves, moins de stress sur le programme d'apprentissage.

Monsieur Martin Boyer mentionne qu'il y a 4 critères à respecter pour que le programme international fonctionne, soit l'engagement de l'équipe, la participation des parents à la contribution volontaire, le financement et la



No de résolution
ou annotation

22CE-016

communauté. Sur ces 4 critères seulement 1 critère est respecté qui est le souhait de la communauté.

Madame Tara Moar trouve que l'école manque d'opportunité, par exemple le ski, faire un jardin, le vélo.

Monsieur Martin Boyer propose une séance d'information afin d'aviser les parents de la situation.

La direction demande pourquoi qu'après 10 ans nous en sommes encore rendus là. Est-ce de l'acharnement? Est-ce qu'il est temps de passer à autre chose?

Monsieur Frédéric Tracey aimerait savoir ce que l'on gagne et ce que l'on perd si le programme international n'est pas reconduit.

Il faudrait demander à madame Caroline Monette de présenter le programme Santé globale.

Suite aux difficultés reliées à la viabilité du programme international, les membres du conseil d'établissement proposent d'évaluer d'autres possibilités pour de futurs projets pour l'école St-Édouard.

Il est aussi proposé qu'une séance d'information pour les parents ait lieu d'ici la fin mars.

Il est proposé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit et appuyé par madame Catherine Salois d'approuver la proposition ci-dessus élaborée par les membres du conseil d'établissement.

22CE1920-035

Approuvé à l'unanimité

15. VARIA

Don de la Fondation de la Famille Benoit

La Fondation de la Famille Benoit a fait un don de 4 000\$ à la suite d'une demande de Madame Caroline Lanctôt-Benoit. Cette dernière explique que le don a été demandé pour faire des sorties de ski au 3^e cycle en 2020-2021.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey de déposer le don de 4 000\$ de la Fondation Benoit dans le fond à destination spécial pour des sorties de ski pour le 3^e cycle à planifier dans les prochaines années.

22CE1920-036

Adopté à l'unanimité

Fontaine d'eau

La fontaine d'eau sera remplacée, les ressources matérielles sont au dossier.

Visite du 27 mars

Madame Catherine Olivier informe les membres que madame Dominique Anglade, politicienne et candidate à la chefferie du Parti libéral du Québec, viendra visiter l'école et discuter avec les élèves le vendredi 27 mars.

16. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE

Aucune information à ce point.

17. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune information à ce point.



No de résolution
ou annotation

22CE-017

18. **MOT DES ENSEIGNANTS ET DE LA COORDONNATRICE
PROGRAMME INTERNATIONAL**

Aucune information à ce point.

19. **MOT DE LA DIRECTION**

Aucune information à ce point.

20. **CORRESPONDANCE**

Aucune information à ce point.

21. **MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune information à ce point.

22. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Madame Lilianne Ward que la séance soit levée à 21 H 45.

22CE1920-037

Approuvé à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice